

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

# Plan Local d'Urbanisme

## ESMANS

### MODIFICATION

<b>ELABORATION</b>	<b>1 ère REVISION</b>
prescrite le : 28 janvier 2004	prescrite le :
arrêtée le : 18 juillet 2007	arrêtée le :
approuvée le : 27 février 2008	approuvée le :
modifiée le : 17 juin 2011	modifiée le :
révision simplifiée le :	
mise à jour le :	

PIECE N° 5.A

LISTE DES  
EMPLACEMENTS  
RESERVES

VU pour être annexé à la délibération du :  
28 mars 2013

agence d'aménagement et d'urbanisme



hôtel entreprises, rue Morelvaux 77250 ECUELLES  
Tel.: 01.60.70.25.08. Fax.: 01.60.70.29.20

## PLAN LOCAL D'URBANISME D'ESMANS

---

### LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

---

La liste des emplacements réservés du P.L.U s'établit comme suit (ajout d'un emplacement réservé n° 11 pour création de voirie) :

Numéro	bénéficiaire	Superficie approchée	Destination
1	Commune	5 730 m2	Équipements collectifs scolaires, péri-scolaires, sportifs et de loisirs
2	Commune	8 075 m2	Espaces paysagers
3	Commune	883 m2	Aire de stationnement du cimetière
4	Commune	724 m2	Voie de désenclavement
5	Commune	614 m2	Voie de désenclavement
6	Commune	103 m2	Élargissement de voirie
7	Commune	366 m2	Élargissement de voirie
8	Commune	1 649 m2	Création de voirie
9	Commune	524 m2	Élargissement de voirie
10	Commune	8 100 m2	Création de voirie
<b>11</b>	<b>Commune</b>	<b>115 m2</b>	<b>Elargissement de voirie</b>